

# Projet de filière CAP Bovins viande 3<sup>ème</sup> génération [2016-2020] BILAN MI-PARCOURS



## 1 Contexte général

Le comité de filière bovins viande, réuni les 8 février, 4 avril et 22 mai 2018, a dressé le bilan à mi-parcours du CAP Bovins viande 2016-2020 soutenu par le Conseil Régional Centre-Val de Loire dans le cadre du projet de filière.

Deux ans après la mise en route du projet, ce bilan à mi-parcours a permis de revalider les enjeux identifiés au départ, d'actualiser les orientations et de proposer un recadrage de certaines actions, voire la mise en œuvre d'actions nouvelles, en mesure d'accompagner au plus près la stratégie et le développement de la filière viande bovine en région Centre-Val de Loire.

## 2 Présentation du projet de filière

Le programme d'actions répond à 3 enjeux, identifiés à l'issue de l'étude « Devenir du territoire bovins viande ».

1. **Adapter l'offre au marché et créer de la valeur ajoutée** pour les producteurs de viande bovine et les entreprises de l'aval sur le territoire
2. **Pérenniser la filière et la renouveler**
3. **Améliorer l'organisation du travail, la qualité de vie et la maîtrise technico-économique** des éleveurs allaitants

Ce programme s'articule selon 11 axes.

### **AXE A.1 : Rapprocher l'offre et la demande** pour plus de valeur ajoutée

Pour développer la valeur ajoutée des produits viande bovine en région, les producteurs ont besoins d'adapter leur production à la demande des consommateurs. Il s'agit de connaître ce qui est réellement consommé dans le bassin Centre-Val de Loire élargi aux bassins limitrophes et de confronter la demande précisée à l'offre existante.

### **AXE A.2 : Valoriser la viande du Centre-Val de Loire**

Il existe dans nos terroirs un savoir-faire sur la viande bovine, qui est souvent méconnu des consommateurs. Il est nécessaire de promouvoir ce produit et de soutenir la création de nouveaux débouchés sur la région. Il s'agit de faire connaître le produit viande régionale aux consommateurs, développer la consommation locale et permettre aux opérateurs de mieux le valoriser.



### **AXE A.3 : Sécuriser le revenu des producteurs engraisseurs bovin viande, encourager à la finition et à la mise en place d'engraissement**

La production bovine du Centre-Val de Loire est axée vers une production dite de maigre destinée à l'engraissement export. Cela induit une dépendance des éleveurs aux marchés italiens et espagnols.

Les savoirs faire en engraissement sont donc difficiles à développer. Il est nécessaire de mettre en œuvre un accompagnement technique à la finition des jeunes bovins ou tous types d'animaux pour la filière Agriculture Biologique dans le cadre d'une contractualisation pour « sécuriser » le développement de la pratique d'engraissement.

### **AXE A.4 : Identifier l'empreinte environnementale de la production viande bovine**

La préservation de l'environnement (réduction des émissions de gaz à effet de serre, préservation des ressources naturelles, stockage de carbone, maintien de la biodiversité...) est une préoccupation dans le suivi et la conduite des systèmes d'élevage allaitant. Il est nécessaire d'évaluer l'impact des systèmes d'élevage allaitant sur l'environnement et leurs contributions environnementales.

### **AXE A.5 : Diffuser l'information et organiser de la communication sur la filière régionale**

Pour avoir une dynamique de filière, il est important d'assurer une bonne communication auprès des éleveurs, des techniciens ou du grand public. Il est nécessaire de centraliser l'information et la diffuser.

### **AXE B.1 : Améliorer l'attractivité des métiers de la viande**

Pour maintenir la filière dynamique et active, il est essentiel de donner envie aux jeunes générations de se tourner vers les métiers de la filière (éleveurs, commerçants, abatteurs, bouchers...). D'où l'importance de communiquer positivement sur la filière et de faire connaître les différents métiers aux jeunes.

### **AXE B.2 : Pérenniser les activités d'abattage de la filière**

La filière bovin viande en région Centre-Val de Loire représente 4,9% de la production nationale.

Les 6 unités d'abattage locales en viande bovine sont de petites structures, dont le tonnage annuel est inférieur à 5 000 t. Cependant ces abattoirs représentent plus de 120 emplois directs et de nombreux indirects, constituant ainsi une activité économique significative dans les zones rurales. Les 6 abattoirs sont confrontés aux mêmes problématiques et obligations réglementaires que les « grosses unités d'abattage » hors région. N'ayant pas les mêmes moyens, ces structures rencontrent des réelles difficultés économiques, humaines et réglementaires qui fragilisent leur pérennité sur du long terme.

### **AXE B.3 : Reprendre /développer ou céder son exploitation**

En région le nombre d'exploitations régresse continuellement pour atteindre 2 500 exploitations viande bovine dite professionnelles (plus de 30 animaux adultes) en 2018. Parallèlement, on constate un agrandissement constant de 2% par an en surface et taille des troupeaux avec un accroissement de la productivité du travail. En 2015, 53% des éleveurs ont plus de 50 ans et ils possèdent 55% des effectifs de vaches allaitantes. La transmission des exploitations se complexifie, en particulier à cause des capitaux de plus en plus importants liés à la spécialisation et à l'agrandissement des exploitations. Accompagner la transmission des cheptels vers des nouveaux porteurs de projets est primordial.

### **AXE C.1 : Organiser la Main d'œuvre et le travail en élevage**

La profession constate de forts besoins d'accompagnement sur les thématiques de ressources humaines (principale cause de séparation des GAEC). Ce sujet est encore un sujet tabou. Il est important de réfléchir aux moyens de sensibiliser les éleveurs à l'importance de ces sujets et de développer un réseau de prescripteurs des dispositifs d'accompagnement existants, et parallèlement de chercher des pistes pour faciliter l'entrée sur les exploitations allaitantes. De plus, les problématiques d'astreintes, de contraintes de l'élevage, d'amélioration des conditions de travail associés à une augmentation de l'activité par Unité de Travail (augmentation taille des troupeaux) doit amener les éleveurs à développer le recours à la main d'œuvre salariée.

### **AXE C.2 : Améliorer les conditions de travail et moderniser les exploitations**

Les exploitations se doivent d'être performantes et en capacité d'adaptation aux nombreuses évolutions des réglementations et du marché, ce qui passe par un outil de production adapté, en bon état de fonctionnement et

permettant de bonnes conditions de travail. Mais les investissements en élevage allaitant sont lourds financièrement et longs à rentabiliser. Il s'agit de soutenir les investissements en élevage.

### **AXE C.3 : Améliorer et sécuriser le revenu pour les différents débouchés**

On constate une grande variabilité au sein des exploitations agricoles en matière de performances économiques et zootechniques. Cette marge de progrès importante doit être accompagnée par une expertise technique appuyée par des références et des démonstrations, et cela sur tout le territoire du Centre-Val de Loire.

## **3 Réorientations à mi-parcours**

Différentes réunions techniques et professionnelles se sont tenues pour réaliser un bilan des actions menées. Elles ont permis d'évaluer le travail accompli par la filière depuis deux ans.

La **réalisation à mi-parcours** des actions du CAP filière Bovins viande **est jugée satisfaisante**. La révision du programme d'actions génère un **mouvement d'enveloppe de 20 051 euros (0,7%)** pour un programme d'action d'un montant total de 3 013 995 euros.

**Trois nouvelles actions** sont programmées, et les crédits issus du transfert de compétences économiques des Conseils Départementaux au Conseil Régional Centre-Val de Loire liés à la filière (expérimentation ferme OIER Les Bordes et Appuis techniques en élevage ECEL), sont intégrés au programme pour un montant de 127 608€. Le **nouveau montant total du CAP filière Bovins viande** est de **3 141 603 euros**.

**Les professionnels de la filière se sont exprimés sur les points forts de ce CAP filière :**

1. Les **projets d'investissements des éleveurs** sont favorables et nécessaires au développement des structures et de la filière régionale.

154 projets ont été soutenus par le CAP filière en 2017. L'objectif d'accompagner plus de 600 élevages est réalisable. Les investissements en matière de contention des animaux se développent comme prévu. La **communication** sur les possibilités d'aides aux investissements **est renforcée** via de **nouveaux vecteurs de communication** « maillons de filière » : les marchands de bestiaux, les vétérinaires, les transporteurs d'animaux. Il est nécessaire de travailler sur la réduction du délai d'obtention d'une aide pour les nouveaux éleveurs afin de faciliter la mise en œuvre de leurs projets.

2. Le CAP filière génère un **développement à plusieurs dimensions** : celle de la **région**, de la **filière** dans son ensemble et celle de l'outil de production élevage : l'**exploitation**.

Il est nécessaire de maintenir la sensibilisation, l'implication et concertation de toute la filière viande bovine. **La place du Comité de filière est confortée.**

3. Les **appuis techniques aux éleveurs** soutenus par le CAP sont plus visibles et accessibles pour les éleveurs. Ils sont un **élément moteur au développement** de l'élevage au sein de la région et à l'**amélioration des systèmes**.

Le **nombre d'appuis techniques est renforcé** à la mi-parcours. De plus, l'accent est mis sur la capacité à maintenir un « **maillage territorial du conseil élevage** » sur toute la région. En effet, la densité d'éleveurs bovins viande est à maintenir en particulier dans notre région intermédiaire où l'élevage est fragile. On constate, depuis plusieurs années, une réduction régulière du nombre d'exploitations. L'enjeu est d'accompagner tous les éleveurs dans leurs multi-performances (économiques, environnementales, sociales...). Une **nouvelle action** permet donc de proposer à tous les éleveurs de la région un **technicien de proximité**, avec une expertise technique, capable de proposer, lui-même ou via son équipe et ses partenaires, les services du quotidien.

4. Le **marché de la viande bovine** doit améliorer son **adéquation** avec la **demande des consommateurs** et faciliter l'**approvisionnement de proximité**.

La **1<sup>ère</sup> rencontre régionale** du 14 novembre 2017 sur le **développement des parts de marché** a **marqué positivement et significativement les esprits**. La filière poursuit ses réflexions en la matière sur la durée du CAP.

Les études et échanges sur ce même sujet ont permis de faire émerger **5 projets circuits de proximité** au niveau départemental. Il s'agit pour 5 groupes d'éleveurs de proposer une offre structurée de viande à des débouchés locaux. Le principal objectif est de créer de la valeur ajoutée pour les éleveurs allaitants régionaux et de répondre aux besoins des consommateurs.

**Ces premières étapes sont un levier pour une nouvelle action : « Rencontres techniques restauration scolaire ».** Sous forme de 6 rencontres locales, il s'agit de faire prendre conscience à chaque partenaire de l'exigence de l'équilibre carcasse des fournisseurs en adéquation avec les attentes des « distributeurs » pour satisfaire leurs consommateurs.

Cette action s'inscrit dans la nouvelle stratégie alimentaire de la Région et s'appuiera sur les résultats de l'étude du Conseil Régional « caractérisation de l'offre régionale » de 2016.

5. La **sécurisation** et la **contractualisation** dans l'engraissement des bovins pour appuyer à la structuration de l'offre « viande bovine »

Il s'agit de soutenir la mise en place d'une politique d'engraissement sur le territoire régional par :

- ✓ La contractualisation, qui permet de planifier la production de bovins localement engraisés répondant aux besoins du marché tout en garantissant des prix d'achats minimum aux éleveurs;
- ✓ Le maintien d'un système de sécurisation économique pour encourager l'engagement des éleveurs dans l'activité d'engraissement ;

**Cette action se concrétise sur la deuxième période** du CAP filière avec **l'engagement de 5 Organisations de producteurs pour accompagner techniquement les éleveurs sur leurs ateliers spécialisés engraissement.**

6. Les **outils d'abattage de proximité** sont des **acteurs clés de l'économie locale**, nécessaire au maintien de l'élevage sur le territoire et à la fourniture d'une alimentation de proximité à sa population.

Outre les défis environnementaux et économiques auxquels elle doit répondre, la filière viande se trouve confrontée à d'importants enjeux de ressources humaines pour maintenir son existence et sa compétitivité.

La branche transformation de la viande représente à elle seule 204.000 salariés en France (dont 50.000 employés dans l'industrie de l'abattage/découpe). La partie abattage constitue le deuxième secteur de la filière viande en termes d'emploi. 4.500 postes sont à pourvoir dans les abattoirs et la découpe en France en 2018.

Interbev Centre-Val de Loire, **au travers de ses investigations auprès du groupe « abattoir »**, confirme un **besoin d'accompagnement sur la question de l'attractivité de la main d'œuvre dans les abattoirs**, sur la fidélisation de ses salariés. Les 6 abattoirs de la région sont concernés. L'ARACT Centre-Val de Loire est sollicitée pour accompagner à l'élaboration d'une stratégie de maintien et de développement des compétences au sein des abattoirs de la région.

Cette nouvelle action s'attache à guider de façon collective un groupe de 6 entreprises dans la mise en œuvre d'une démarche d'attractivité et de fidélisation des compétences.

- Répondre durablement aux besoins en recrutement de la filière sur le territoire.
- Valoriser l'image des métiers des abattoirs
- Réduire le turn-over dans les entreprises
- Rechercher des mutualisations entre outils ou localement

7. La **communication** est **l'outil essentiel** pour informer sur les **métiers de la filière viande bovine** et sur les **produits et leur origine**. Elle permet de conquérir des parts de marché, d'assurer le renouvellement des générations.

## 4 Budget prévisionnel à mi-parcours du CAP Bovins viande 3G

|                                                                                                                                   | Action                                                                                                                           | Maître d'œuvre                                                         | Aide Région + FEADER | Enveloppe totale du CAP après révision |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------------------------|
| A/ Rapprocher l'offre et la demande pour plus de valeur ajoutée                                                                   | <b>A-1/Rapprocher l'offre et la demande</b>                                                                                      | Interbev CVL, CRA-CVL                                                  | 19 300 €             | 15 800 €                               |
|                                                                                                                                   | Analyser la consommation de la viande bovine en région Centre Val de Loire et dans les gros bassins de consommations             |                                                                        | 2 800 €              | 2 800 €                                |
|                                                                                                                                   | Capitaliser et consolider pour la filière bovins viande les résultats de l'étude du Conseil Régional "caractérisation de l'offre |                                                                        |                      |                                        |
|                                                                                                                                   | Valoriser les résultats sous forme d'une rencontre d'information et d'échanges entre producteurs / distributeurs /               |                                                                        | 1 500 €              | 4 000 €                                |
|                                                                                                                                   | <b>Rencontres techniques restauration scolaire</b>                                                                               |                                                                        | 15 000 €             | 9 000 €                                |
|                                                                                                                                   | <b>A-2/ Valoriser la viande du Centre-Val de Loire</b>                                                                           | Interbev CVL                                                           | 77 875 €             | 76 250 €                               |
|                                                                                                                                   | Adhésion à la signature © du CENTRE                                                                                              |                                                                        |                      |                                        |
|                                                                                                                                   | Promotion des marques existantes                                                                                                 |                                                                        |                      |                                        |
|                                                                                                                                   | Développement des circuits de proximité par un accompagnement à la diversification et l'organisation de l'offre collective       |                                                                        | 77 875 €             | 76 250 €                               |
|                                                                                                                                   | Promouvoir la charte des bonnes pratiques d'élevage auprès des éleveurs allaitants et du grand public                            |                                                                        |                      |                                        |
|                                                                                                                                   | <b>A-3/ Appui à la structuration de l'offre viande bovine</b>                                                                    | Interbev CVL, Coop de France, CRA-CVL                                  | 139 600 €            | 139 600 €                              |
|                                                                                                                                   | Animation                                                                                                                        |                                                                        | 2 800 €              | 3 325 €                                |
|                                                                                                                                   | Accompagner techniquement les éleveurs sur leurs ateliers spécialisés engraissement                                              |                                                                        | 136 800 €            | 136 275 €                              |
|                                                                                                                                   | Prestation AuRA                                                                                                                  |                                                                        |                      |                                        |
|                                                                                                                                   | <b>A-4/ Identifier l'empreinte environnementale</b>                                                                              | CAS, IDELE                                                             | 6 700 €              | 13 575 €                               |
|                                                                                                                                   | Appuis technique                                                                                                                 |                                                                        | 5 000 €              | 11 875 €                               |
|                                                                                                                                   | Analyse IDELE                                                                                                                    |                                                                        | 1 700 €              | 1 700 €                                |
|                                                                                                                                   | <b>A-5/ Diffuser l'information et organiser la communication</b>                                                                 | CRA-CVL, Interbev CVL, IDELE, CAS, BioCentre, ARDEAR, OP, OPA          | 21 300 €             | 21 550 €                               |
|                                                                                                                                   | Création et diffusion "Esprit filière"                                                                                           | CRACVL Interbev CVL                                                    | 2 800 €              | 2 800 €                                |
|                                                                                                                                   | Mise en place de journées d'échanges et d'information                                                                            | CRA-CVL, Interbev CVL, IDELE, CAS, BioCentre, ARDEAR, OP, OPA          | 15 000 €             | 15 250 €                               |
| Sollicitation des outils INTERBEV de comm Gd Publics                                                                              | OP, OPA                                                                                                                          | - €                                                                    | - €                  |                                        |
| Comm sur les actions du CAP et les contacts clés                                                                                  | CRACVL Interbev CVL                                                                                                              | 3 500 €                                                                | 3 500 €              |                                        |
| B/ Rendre attractif les métiers de la viande - Pérenniser l'activité d'abattage - Reprendre, développer ou céder son exploitation | <b>B-1/ Rendre attractif les métiers de la viande</b>                                                                            | Interbev CVL                                                           | 37 550 €             | 37 550 €                               |
|                                                                                                                                   | Coordonner et mutualiser les actions de promotion des métiers de la viande auprès des scolaires                                  |                                                                        | 7 975 €              | 7 975 €                                |
|                                                                                                                                   | Action de promotion (Interbev CVL + ARDEAR)                                                                                      |                                                                        | 29 575 €             | 29 575 €                               |
|                                                                                                                                   | <b>B-2/ Pérenniser l'activité d'abattage</b>                                                                                     | Interbev CVL, Abattoirs                                                | 19 925 €             | 27 001 €                               |
|                                                                                                                                   | Mettre en œuvre un groupe de travail "abattoirs régionaux" ANIMATION                                                             |                                                                        | 12 425 €             | 12 425 €                               |
|                                                                                                                                   | Mettre en œuvre un groupe de travail "abattoirs régionaux" AUDIT                                                                 |                                                                        | 7 500 €              | 7 500 €                                |
|                                                                                                                                   | Soutenir les investissements de diversification des abattoirs                                                                    |                                                                        |                      | Direction de l'industrie               |
|                                                                                                                                   | <b>Etude problématique main d'œuvre chaîne d'abattage</b>                                                                        |                                                                        |                      | 7 076 €                                |
|                                                                                                                                   | <b>B-3/ Reprendre, développer ou céder son exploitation</b>                                                                      | CRACVL, JA, ARDEAR, CAS, OP, Groupe régional Installation/transmission | 94 940 €             | 94 940 €                               |
|                                                                                                                                   | Communication positive                                                                                                           |                                                                        | 6 940 €              | 6 940 €                                |
| Installation progressive                                                                                                          |                                                                                                                                  |                                                                        | Pour mémoire         |                                        |
| Suivi post-installation                                                                                                           |                                                                                                                                  |                                                                        | Pour mémoire         |                                        |
| Préparer les éleveurs à la transmission                                                                                           |                                                                                                                                  | 88 000 €                                                               | 88 000 €             |                                        |
| C/ Organiser, Améliorer et sécuriser les conditions de travail et le revenu dans les exploitations                                | <b>C-1/ Organiser la Main d'œuvre et le travail</b>                                                                              | CRACVL, réseau GEHODES                                                 | 23 280 €             | 23 280 €                               |
|                                                                                                                                   | Journée "outils diagnostic" à destination des techniciens                                                                        |                                                                        |                      | Pour mémoire                           |
|                                                                                                                                   | Accompagner la mise en place de la main d'œuvre partagée                                                                         |                                                                        | 16 500 €             | 16 500 €                               |
|                                                                                                                                   | Création de références sur la gestion RH et l'organisation du travail                                                            |                                                                        | 6 780 €              | 6 780 €                                |
|                                                                                                                                   | <b>C-2/ Améliorer les conditions de travail et moderniser les exploitations</b>                                                  | CRACVL, Eleveurs                                                       | 1 762 085 €          | 1 762 085 €                            |
|                                                                                                                                   | <b>C-3/ Améliorer et sécuriser le revenu pour les différents débouchés</b>                                                       | CAS, CEL, OP, OIER, IDELE                                              | 811 440 €            | 860 022 €                              |
|                                                                                                                                   | 1. Accompagnement des projets des éleveurs                                                                                       |                                                                        | 290 125 €            | 292 633 €                              |
|                                                                                                                                   | 2. Création de références OIER Des Bordes                                                                                        |                                                                        | 256 000 €            | 280 000 €                              |
|                                                                                                                                   | Herbes&Fourrages                                                                                                                 |                                                                        | 176 189 €            | 176 189 €                              |
|                                                                                                                                   | Communication et diffusion IDELE                                                                                                 |                                                                        | 4 250 €              | 4 250 €                                |
|                                                                                                                                   | 3. Développer les échanges éleveur-cérialier                                                                                     |                                                                        | 4 576 €              |                                        |
|                                                                                                                                   | <b>3. Maintien du maillage territorial élevage</b>                                                                               |                                                                        |                      | 106 950 €                              |
|                                                                                                                                   | 4. Protocole expé sur la boucle électronique dite "active de suivi des troupeaux                                                 | OPA, IDELE                                                             | 80 300 €             | 69 950 €                               |
| Fonctionnement                                                                                                                    |                                                                                                                                  | 46 250 €                                                               | 46 250 €             |                                        |
| Investissement                                                                                                                    |                                                                                                                                  | 34 050 €                                                               | 23 700 €             |                                        |
| <b>Total CAP'Bovins viande 3G</b>                                                                                                 |                                                                                                                                  |                                                                        | <b>3 013 995 €</b>   | <b>3 141 603 €</b>                     |